

Liste des documents requis - Consolidation

(Le client désire payer des fournisseurs, des emprunts, etc.)

S'il s'agit d'un client actuel de la SADC

La première étape consiste à vérifier si les documents suivants sont déjà au dossier. Si non, il devra vous les apporter lors de votre rencontre.

- États financiers des trois derniers exercices financiers;
- États financiers intérimaires;
- États financiers pro forma;
- Nombre d'emplois maintenus;
- Plan de redressement;
- Description détaillée des biens donnés en garantie;
- Liste chronologique des comptes clients;
- Liste ventilée des comptes fournisseurs;
- Relevés de TPS, TVQ, DAS, CSST;
- Résolution autorisant l'actionnaire à effectuer les demandes d'aide financière pour l'entreprise;
- Chèque au montant de 20,00 \$ plus taxes pour couvrir les frais d'ouverture de dossier;
- Chèque au montant de _____ \$ (taxes incluses) représentant 1 % du montant du prêt demandé (minimum 100 \$) pour couvrir les frais d'analyse;
- Mise à jour du bilan personnel
- Rapport d'impôt personnel – section revenus d'entreprises (si entreprise enregistrée)
- Tout document susceptible d'appuyer sa demande d'aide financière.

S'il s'agit d'un nouveau client

Les mêmes documents sont requis en plus des documents suivants :

- Copie de la charte de la compagnie ou de l'enregistrement;
- Avis de cotisations du(des) promoteur(s) pour la dernière année d'imposition;
- Curriculum vitae et bilan personnel du ou des actionnaire(s)/propriétaire(s);
- Historique de l'entreprise.
- Résolution autorisant l'actionnaire à effectuer les demandes d'aide financière pour l'entreprise